# Informations générales

Email de contact : pref-crte@charente-maritime.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 octobre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes d’Aunis Atlantique

Si protocole de préfiguration : date de signature : 09 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC Aunis Atlantique, nature: CC, SIREN: 200041499

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PLUI
* TEPos

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* Contrat territorial d’éducation artistique et culturelle (CTEAC)
* Contrat territoire lecture (CTL)
* Convention globale CAF
* Convention territoire et Neoterra
* LEADER
* Contrat ENS
* Contrat de dynamisation et de cohésion (CR)

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* France services
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* AXE 1 Un territoire garant d’un développement maîtrisé, protégeant les milieux naturels, la biodiversité et s’adaptant au changement climatique
* AXE 2 - Un territoire sobre, qui valorise durablement son cadre de vie en s’appuyant sur ses ressources locales, son environnement naturel
* AXE 3 - Un territoire solidaire et créateur de liens où les citoyens et les collectivités s’impliquent au service de la transition socio-écologique
* AXE 4 - Pour une nouvelle économie attractive et durable, innovante et créatrice d’emplois porteuse d’une identité forte pour le territoire

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Emploi et Insertion
* Sensibilisation et animation de la transition
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Sport
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 16

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 40

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Cyclad et Parc Naturel régional du Marais Poitevin

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Questionnaires / enquête numérique et Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Restauration et alimentation durable
* Efficacité énergétique
* Organisation des déplacements
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Oui

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : CEREMA

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€